

Annexe Arrêté Préfectoral n° 2015-12

Avis du CT du 19/11/2014 favorable à la répartition des points NBI non utilisés de l'emploi vacant de catégorie A+ sur les 6 emplois AA+ et à l'éligibilité du 2ème emploi de gardien pour l'année 2014

Catégorie A : 7 emplois ; 189 points

Niveau de l'emploi	Désignation de l'emploi	Service	Nombre de points NBI	Date d'ouverture du droit	Nombre de points NBI du 1er janvier au 31 décembre 2014	Nombre de points NBI à compter du 1er janvier 2015
A+	Chef de service	SCER	37	01/01/2010		37
A+	Chef de la Mission Conseil et Accompagnement des services	Direction	37	01/01/2012	43	37
A	Chef de l'unité planification	SPUR	23	01/04/2013	29	23
A	Chef de l'unité GRH	SG	23	01/01/2010	29	23
A	Chef de l'unité Politique de Soutien au Logement	SHC	23	01/01/2012	29	23
A	chef de l'unité ADS	SPUR	23	01/01/2010	29	23
A	Chef de l'unité Politiques Territoriales de l'Habitat	SHC	23	01/01/2010	29	23

Catégorie B : 7 emplois ; 105 points

Niveau de l'emploi	Désignation de l'emploi	Service	Nombre de points NBI	Date d'ouverture du droit		
B	Assistant de prévention	SG	15	01/05/2012		
B	Chef de l'unité Contrôle Accessibilité Sécurité	SHC	15	01/01/2010		
B	Chef de pôle ADS -Fiscalité	SPUR	15	01/07/2013		
B	Chef du bureau Administratif	SPUR	15	01/07/2012		
B	Chef de pôle ADS	Ant HT B-PG	15	01/01/2010		
B	Chef de pôle ADS	Ant BR	15	01/01/2010		
B	Chef de l'unité Développement Durable	SPADR	15	01/01/2010		

Catégorie C : 2 emplois ; 30 points

Niveau de l'emploi	Désignation de l'emploi	Service	Nombre de points NBI	Date d'ouverture du droit	Nombre de points NBI du 1er janvier au 31 décembre 2014	Nombre de points NBI à compter du 1er janvier 2015
C	Gardien	SG	10	01/01/2010	15	10
C	Assistante de gestion GRH	SG	20	01/01/2013	0	20
C	Gardien	SG	0	01/01/2014	15	0

Bourg en Bresse le 04/01/2016

le directeur

P/O La secrétaire générale

Signé

A. PATRIARCA